

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 27 septembre 2024
Délibération n°16

L'An deux mille vingt-quatre le vingt-sept septembre à 19h30, le Conseil Municipal convoqué le dix-neuf septembre s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents : MOREAU Gaëlle - FISCHER Maryline - GRANET Alice - MOUTIER Gérard - HERMITTE Jean-Pierre - KIRKYACHARIAN Luc - SEMIOND Philippe - COQUILLAT Catherine - ALPHAND Thierry - ADISSON Frank - JEANNE Virginie - VERNET Laurent - ALDEBERT Gérard - PRAT Christelle - GIRAUD Matthieu

Absents :

Procurations : BARONNAT Bernard à ADISSON Franck - MOUGIN Rémi à GRANET Alice - VIESSANT Céline à MOREAU Gaëlle - MOSSO Véronique à VERNET Laurent

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

OBJET : ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC : FOURNITURE ET LIVRAISON D'UNE BILLETTERIE ET D'UN CONTRÔLE D'ACCES POUR LE DOMAINE SKIABLE DE PELVOUX-VALLOUISE

Madame le Maire expose au Conseil que la commune a lancé le 22 août 2024 une consultation portant sur un marché public de « *fourniture et livraison d'une billetterie et d'un contrôle d'accès pour le domaine skiable de Pelvoux-Vallouise* ».

Ce marché porte sur la mise à niveau ou la fourniture d'une billetterie automatique, d'un système de contrôle d'accès de type « mains libres » ainsi que d'un dispositif de « back office » en lieu et place du système existant, composé pour l'essentiel :

- D'un logiciel permettant l'édition et la livraison des forfaits et le contrôle des clients ;
- D'un tunnel de vente pour la vente en ligne sur site web et application mobile, et sur borne de vente ;
- D'une manière générale de tous les constituants et accessoires nécessaires à la vente de forfaits sur support ski carte RFID ou QR codes et à leur contrôle aux remontées mécaniques.

Madame le maire expose qu'après analyse des offres présentées par les soumissionnaires, l'entreprise TEAM AXESS France a proposé l'offre la mieux-disante pour l'offre de base et les options n°1 et 2, pour un montant de 89 589.30 € HT (107 507.16 € TTC) pour la fourniture de ces équipements.

Cette offre a été validée par le conseil d'exploitation de la régie des remontées mécaniques à l'occasion de sa réunion du 18 septembre 2024.

En conséquence, madame le maire demande au conseil de l'autoriser à signer ce marché de fournitures

Vu l'article L.2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code de la commande publique ;
Vu l'avis du conseil d'exploitation de la régie des remontées mécaniques en date du 18 septembre 2024 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

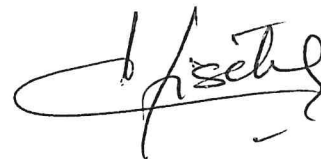
- **Autorise** madame le Maire à signer le marché relatif à la fourniture et livraison d'une billetterie et d'un contrôle d'accès pour le domaine skiable de Pelvoux-Vallouise avec l'entreprise TEAM AXESS France pour un montant de 89 589.30 € HT (107 507.16 € TTC), comprenant l'offre de base et les options n°1 et 2 ;
- **Autorise** le Maire à ordonnancer les dépenses relatives à ce marché, inscrites au budget primitif 2024 du budget annexe de la régie des remontées mécaniques ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le maire
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance
Maryline FISCHER



Certifiée exécutoire en application de l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales